ONTARIO

Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs

FACTSHEET

ISSN 1198-712X ©Queen's Printer for Ontario

Agdex#: 100/10 Publication Date: 06/98

Order#: 98-029 Last Reviewed: 10/98

Title: Organic Farming in Ontario

Division: Agriculture and Rural
History: Replaces Factsheet No.92-012 "Organic Farming in Ontario"
Written by: Hugh Martin

Table of Contents

1. Defining "Organic"
2. "Sustainable" Agriculture
3. Why Organic?
4. "Certified Organic"
5. Is it Economically Feasible?
6. Are Price Premiums Available?
7. What is the Transition Period?
8. Certification Bodies
9. Sources of Information
10. Internet Websites
11. References
12. More information

Defining "Organic"

Organic farming is a method of crop and livestock production that involves a lot more than eliminating pesticides, fertilizers, antibiotics and growth hormones (except those that are allowed by the organic certification standards of certification agencies).

Organic farming is holistic production system whose primary goal is to optimize the health and productivity of interdependent communities of soil life, plants, animals and people. Organic farming promotes the use of crop rotations and cover crops, and encourages balanced host/predator relationships. Organic residues and nutrients are recycled. Cover crops and composted manure are used to maintain soil humus. Preventative insect and disease control methods are practiced including the use of improved genetics and resistant varieties. Integrated, weed management and soil conservation systems are also valuable tools on an organic farm. When necessary, some "natural" or non-synthetic pesticides may be permitted. These products must be registered for use in the specific crop-pest situation by federal and provincial regulations and allowable for use within the organic crop production standards. All grains, forages and protein supplements fed to livestock must be organically grown.

Organic food production prohibits the use of highly soluble or synthetically compounded mineral fertilizers, synthetically compounded pesticides, growth regulators, antibiotics, hormones, colouring or other artificial additives, ionizing radiation, and recombinant genetic manipulation of plants or animals. Prohibited products and practices must not be used on certified organic farms for at least three years prior to harvest of the certified organic products Livestock must be raised organically and fed 100% organic feeds for at least 12 months prior to slaughter (varies with livestock species).

Each certification agency issues "organic certification standards" and should be contacted for more specific information. These standards conform to the proposed Organic Standards of Canada but may give more detail or be slightly more restrictive on specific issues.

Many organic farmers believe that a successful organic system begins with the soil — a healthy soil produces healthy plants and in turn healthy livestock and people. They regard soil as a living organism of inter-dependent processes and life forms.

Organic farming may not be for everyone. Certainly some crops are more challenging than others to grow organically. There are, however, many successful organic farmers in Ontario. They are in almost every county and nearly every commodity is being produced. In 1996, there were approximately 275 certified organic farms in Ontario In 1996 there was reported to be over 28,000 acres of organic production with approximately 1,000 acres of organic fruits, vegetables or herbs) (COG, 1997). In recent years these numbers have been growing by about 15-20% per year.

| Top of Page |

"Sustainable" Agriculture

"A sustainable agriculture is one that over the long term: Enhances environmental quality and the resource base on which agriculture depends; Provides basic human food and fibre requirements; Is economically viable; and, Enhances the quality of life for farmers and society as a whole." — (American Society of Agronomy)

Organic farming is one type of sustainable agriculture, but sustainable agriculture may also include many methods of farming that use well timed and frequently lower rates, or fewer applications of farm chemicals, which are not allowed by organic standards. Examples are IPM programs that reduce pesticide use and weed control programs that use banded herbicide and inter-row cultivation.

A basic philosophy of sustainable agriculture is to use chemical methods as a secondary method rather than a first approach to pest control and fertility management.

| Top of Page |

Why Organic?

According to a 1986 survey by Agriculture Canada, two of the main reasons farmers choose organic production methods is for "the health of their family" and because "it is better for the soil." It has also been seen as a growing market with new opportunities. Farmers are concerned about the environment and issues such as well water contamination, river and lake pollution, and soil degradation. Manufacturing, transportation and pollution are threats, be they from accidental causes or from normal use. There is also a concern to reduce energy use in agriculture, since many farm chemicals have energy intensive manufacturing processes that rely heavily on the use of fossil fuels. Some farmers view organic farming as part of the solution. Organic farmers generally find their new methods and farming operations to be profitable and personally rewarding.

| Top of Page |

"Certified Organic"

Certified organic is a term given to products produced in accordance with the organic standards as certified by one of the certifying agencies. A number of associations in Canada have standards and inspect farms to validate that certified organic farms meet their association standards. These standards use the proposed Organic Standards for Canada as their basis but some may have additional restrictions as defined by their certifying body. Products from certified

101-00384/

organic farms are frequently labelled and promoted as certified organic produce. The labels may indicate "Certified Organic", "Verified Organic" or "Demeter", depending on the certification agency.

| Top of Page |

Is it Economically Feasible?

Farming is never easy. In organic farming, farmers choose not to use some of the convenient chemical tools that are available to other farmers. Management, therefore, becomes even more critical to the success of the farm.

Cereal and forage management systems tend to adapt to organic systems quite readily due to relatively low pest pressures and nutrient requirements. Soybeans also adapt quite well but weeds can be a greater challenge. Corn is frequently not grown on organic farms because of the challenges of weed control and fertility, especially nitrogen requirements, but it can be successfully grown after a forage legume or if manure has been applied. Yields on these crops can be variable, depending on the success of the manager. During transition, yields can be as low as 50% of before, but after a 3 to 5 year transition period, yields usually climb back to 80 to 100% of previous levels.

In fruit and vegetable crops, the challenges are greater and vary from crop to crop. Some crops and managers have been very successful, while other managers with the same crop have had significant problems. Some insect or disease pests are more serious in some areas of the province than in others. Some pest problems have very few organic solutions. Marketable yields of organic horticultural crops will be below non-organic yields; some of these crops are slightly below and others are significantly lower. Many organic producers have also had successes doing some on-farm processing to add value to the product. An example is to make jams, jellies, juice or pies.

Livestock products can also be produced organically. In recent years organic dairy products have become popular. Antibiotics, growth hormones and insecticides are prohibited. If an animal is sick and antibiotics are necessary for the recovery of the animal, antibiotics will be administered, the animal will then be segregated from the organic livestock herd and sold from the herd as non-organic stock. Vaccinations are permitted only when diseases can not be controlled by other means and with the authorization of the certifying agency. All genetically modified organisms and substances are prohibited. Artificial insemination and embryo transplant techniques are permitted. You should always check with the certifying agency to see if the product or techniques that you want to use is allowed. In some provinces, some vaccinations are required by law. Provincial or Federal law always takes priority over association standards.

| Top of Page |

Are Price Premiums Available?

"Certified organic" produce can usually qualify for higher prices than non-organic products. These premiums vary with the crop and depend on whether you are dealing with a processor, wholesaler, retailer or directly with the consumer. There is no set premium level and it can be whatever is negotiated between the buyer and the seller. At the farm gate, premiums frequently vary from 10-30%. Some stores may charge higher premiums at the retail level.

Higher prices are necessary to offset the higher production costs (per unit of production) of management, labour and for lower farm yields. These differences vary with the commodity. Some field crop producers, particularly cereals and forages, report very little change in yield while in some horticultural crops, such as tree fruits, significant differences in marketable yield have been observed. There are also higher marketing costs as the markets currently have to be personally developed since there is less infra-structure than for many conventional commodities. There is, however, a greater demand than supply currently for many organic products of suitable quality.

Livestock feed is also a market for organic grains and forages to supply some of the province's organic livestock producers. Many organic farms operate with mixed crops and livestock enterprises and only receive premiums for a small part (if any) of their overall production.

| Top of Page |

What is the Transition Period?

The first few years of organic production are the hardest. This is called the "transition period" when both the soil and the manager have to adjust to the new system. Insect and weed populations also adjust to the new system. Due to the unstable nature of the yields and the fact that price premiums are frequently not available because the products do not qualify as "certified organic," cash flow can be a problem. For this reason, farmers are usually encouraged to convert to organic production slowly. Try 10 to 20% the first year, (always pick one of your best fields to start off with) and then expand your organic acreage when you are more comfortable and confident in your new system. It may take over 5 years to become totally organic, but in the long run it is more successful than a more rapid conversion especially when financial restraints are a consideration.

| Top of Page |

Certification Bodies

OCIA - Organic Crop Improvement Association (Ont #1) Inc., President Harro Wehrmann,
c/o Bernie Fox, R.R. #1,
Scotland, Ontario N0E 1R0
Phone: 519-443-6509, fax: 519-443-4081
Internet:
http://www.inforganics.com/Commerce/pages/cert_bodies/ocia_ontario_1.htm

OCIA has over 60 chapters worldwide (most in North America). They certify farms according to OCIA standards and use the Certified Organic™ mark. They also produce a newsletter for their members.

Below is the Certified Organic logo of OCIA. Other certifying agencies may have different logos.

OCIA - Organic Crop Improvement Association (Ont #2),
c/o Bill Pronto, Box 16,
Wabigoon, Ontario P0V 2W0
(807) 938-2380

OCIA #2 is the chapter for Northern Ontario specializing in wild crops such as wild rice and blueberries.

OCPP - Organic Crop Producers and Processors Ontario Inc.,
OCPP/Pro-Cert Canada Inc.,
c/o Larry Lenhardt ,
R.R. #1,
1099 Monarch Rd.,
Lindsay, Ontario, K9V 4R1
Phone: (705) 324-2709, fax: (705) 324-4829

Email: ocpp@lindsaycomp.on.ca

O.C.P.P. provides organic certification and OCPP/Pro-Cert provides verification services beyond the farm gate for client producers and processors across Canada, USA, and in Japan. They use the Verified Organic™ mark for organic certification/verification.

QAI - Quality Assurance International, Canadian branch office:
c/o Tomás Nimmo,
115 First St. Suite 450,
Collingwood, Ontario, L9Y 4W3
(705) 444-0923, Fax (705) 444-0380,
email: organix@georgian.net

QAI is a California based organization that provides certification services to manufacturers and other professionals with offices in California, Vermont, Ontario and Japan.

SBDFG - Society for Bio-Dynamic Farming and Gardening in Ontario, President Ulli Hack, c/o Peter Linke, 162 Church Street, Orangeville, Ontario L9Y 4W3
Phone: (519) 941-4525

The B. D. Society certifies growers according to their standards using the certification mark "Demeter" on their products.

| Top of Page |

Sources of Information

COAB - Canadian Organic Advisory Board, President Gordon Hamblin,
c/o Robert McDonald,
#610, 910 - 7 Avenue S.W.,
Calgary Alberta T2P 3N8
(403) 266-1122, Fax (403) 261-3955
Internet: http://www.gks.com/coab/index.html

COAB is an advisory organization established to represent organic certifying bodies across Canada to establish organic standards.

COG - Canadian Organic Growers' Inc.,
P.O. Box 6408,
Stn. J, Ottawa, Ontario K2A 3Y6
Phone: (705) 444-0923, Fax: (705) 444-0380
Internet: http://www.gks.com/cog/, email: organix@georgian.net

COG has chapters in Ottawa, Toronto, Durham Region, Kawartha, Perth-Waterloo-Wellington, Wentworth- Burlington, Niagara, and Essex-Kent and others Canada. Cognition is their quarterly magazine and a COG has a lending library (over 800 titles) with information for the organic industry.

EAP - Ecological Agriculture Project
Box 191,
Macdonald College,
21111 Lakeshore Road, Ste. Anne de Bellevue,
Quebec H9X 1C0

Internet - http://www.eap.mcgill.ca

This is a resource centre at Macdonald College (McGill University). They offer a number of services including technical information and literature searches.

EFAO - Ecological Farmers Association of Ontario, President Hubert Earl
Box 127,
Wroxeter, Ontario N0G 2X0
Phone: (519) 335-3357 Fax: (519) 335-3516
Internet: http://www.gks.com/efao/index.html

EFAO is largely an educational group of farmers sharing ideas at meetings and in a newsletter.

OMAFRA - Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
1 Stone Road W.
Guelph, Ontario, N1G 4Y2
Internet - http://www.gov.on.ca/OMAFRA/

Offices are located in each area in the Province. Advisors are available to answer questions on various methods of farming including organic and sustainable agriculture.

| Top of Page |

Internet Websites

The following websites are ones that I have found. There are many other valuable sites depending on your interests. Explore these for information and look for links to other organic sites on the web.

Annual Organic Conference (Guelph, Ontario)-
http://www.gks.com/OrgConf/index.html

Annual Feast of Fields event - http://www.gks.com/annual/tofeast/index.html

WWW Certified Organic Food - http://www.gks.com/

Alberta Organic agriculture website - http://www.nucleus.com/~raphael/#organic

British Columbia Certified Organic
-http://www.agf.gov.bc.ca/foodind/organic/orgtoc.htm

Nova Scotia Organic information -
http://www.nsac.ns.ca/nsdam/pt/hort/organic/index.htm

Minnesota Institute for Sustainable Agriculture - http://www.misa.umn.edu

USDA Alternative Farming Systems Information Center -
http://www.nal.usda.gov/afsic/

UK based organic internet site - http://www.organic.mcmail.com

Organic Crop Improvement Association International - http://www.ocia.org/

BD Farming and Gardening Assoc. Home Page - http://www.biodynamics.com/

International Federation Of Organic Agriculture Movements
-http://ecoweb.dk/ifoam/

Organic Farmers Marketing Association - http://web.iquest.net/ofma/

Organic Growers of Michigan - http://www.macatawa.org/org/ogm/ogm.html

Michigan State Co-op Ext. Organic Apple Spray
Program-http://www.msue.msu.edu/vanburen/organasp.htm

Disease Management Guidelines For Organic Apple Production In Ohio
http://www.caf.wvu.edu/kearneysville/organic-apple.html#Links

Natural Foods Merchandiser On-Line News - http://www.nfm-online.com

Pest Management at the Crossroads - http://www.pmac.net/

The Rodale Institute - http://www.envirolink.org/seel/rodale/

Sustainable Agriculture Network - http://www.sare.org/san/

Henry Wallace Institute for Alternative Agriculture - http://www.hawiaa.org

| Top of Page |

References

· Alternative Agriculture, National Academy Press, 1989, 2101 Constitution Ave., NW, Washington, D.C.

· Journal of Alternative Agriculture, Institute of Alternative Agriculture, 9200 Edmonston Road, Suite 117, Greenbelt, Maryland, 20770

· Journal of Sustainable Agriculture, Haworth Press, 10 Alice Street, Binghamton, New York, 13904-1580

· Organic Farming, Nicolas Lampkin, 1990, Farming Press Books, Ipswich,1P1 1RJ, United Kingdom

· Organic Field Crops Handbook, 1992, Canadian Organic Growers

· Organic Gardening Magazine, Rodale Press, Box 14, Emmaus, Pennsylvania, 18099-0014

· Organic Resource Guide, 1995, Canadian Organic Growers

| Top of Page |

This Factsheet was authored by: *Hugh Martin*, Weed Control Systems Specialist (Field Crops)
For more information...contact Hugh Martin at hmartin@omafra.gov.on.ca

| Top of Page |

Ontario
This page maintained by the Government of Ontario

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate.
Readers should verify the information before acting on it.

Feedback and technical inquiries to: crops@omafra.gov.on.ca
©Copyright 2000 Queen's Printer for Ontario

ONTARIO
ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
| site principal | commentaires | recherche | plan du site | english |
PAGE D'ACCUEIL | NOUVEAUTÉS | CALENDRIER | PRODUITS | COMMUNIQUÉS

FICHE TECHNIQUE
ISSN 1180-7158 Imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Agdex: 211/634 Date de publication: 7/98
Commande no. 98-030 Dernière révision: 7/98

Titre: L'agriculture biologique en Ontario

Division: Agriculture et Affaires rurales
Situation: Original Factsheet
Rédacteur: Andrea Clarke

Table des matières

1. Introduction
2. Agriculture « Durable »
3. Raison d'être de la production
    1. Biologique
    2. *« Certifié biologique »*
    3. Est- ce rentable?
    4. Les produits biologiques se vendent- ils plus chers?
    5. Quelle est la période de transition?
4. Organismes de certification
5. Sources d'information

Introduction

L'agriculture biologique est une méthode de production de denrées végétales et animales qui demande bien davanta-ge que l'élimination des pesticides, des engrais chimiques, des antibiotiques et des hormones de croissance (sauf ceux qui sont autorisés en vertu des normes établies par les orga-nismes de certification).

L'agriculture biologique est un système de production holistique dont le but premier est d'optimiser la santé et la productivité des communautés biotiques interdépendantes, qu'il s'agisse d'organismes vivant dans le sol ou de popula-tions végétales, animales ou humaines. L'agriculture biologi-que privilégie les rotations culturales et les cultures de cou-verture et favorise l'équilibre des relations hôte-prédateur. Les résidus biologiques et les éléments nutritifs sont recy-clés. Les cultures de couverture et les fumiers compostés servent à maintenir la richesse du sol en humus. En ce qui concerne la lutte contre les maladies et les insectes, les méthodes sont préventives et font appel à la génétique et à des cultivars résistants. Sur l'exploitation agricole biologi-que, les méthodes intégrées de conservation des sols et de lutte contre les mauvaises herbes sont également à l'honneur. Si le besoin s'en fait sentir, l'emploi de certains produits antiparasitaires « naturels » ou non synthétiques est autorisé, pourvu qu'il s'agisse de produits homologués pour chaque situation culture-ravageur, que l'emploi projeté soit compati-ble avec les conditions d'application décrites par les règle-ments fédéraux et qu'il respecte les normes de production biologique. Il faut également que tous les grains, fourrages et compléments protéiques qui entrent dans l'alimentation des animaux d'élevage soient produits selon les règles biologi-ques.

Les producteurs dont les denrées se vendent sous l'éti-quette « biologique » n'ont pas le droit d'employer les métho-des ou produits suivants : engrais ou composés

minéraux synthétiques très solubles, pesticides de synthèse, régulateurs de croissance, antibiotiques, hormones, colorants et autres additifs artificiels, irradiation ionisante, manipulation généti-que de recombinants végétaux ou animaux. La certification

biologique n'est en outre accordée qu'aux exploitations agricoles qui n'ont pas employé ces produits et ces méthodes au cours des trois années antérieures à la récolte. Les ani-maux doivent quant à eux avoir été élevés selon des mé-thodes biologiques et doivent avoir reçu des aliments à 100 % biologiques pendant un minimum de douze mois pré-cédant l'abattage (cette durée varie suivant les espèces). Comme chaque organisme de certification établit sa propre série de normes de production biologique, les producteurs sont invités à s'adresser à l'organisme qui les intéresse en par-ticulier pour plus d'information. Ces normes sont conformes aux normes canadiennes de production biologique, mais peuvent être plus précises ou légèrement plus rigoureuses sur certains aspects.

Pour de nombreux agriculteurs biologiques, la réussite d'un système biologique commence par le sol — un sol sain produit des plantes saines et, par la suite, des animaux d'éle-vage sains et enfin des êtres humains en bonne santé. Ils considèrent le sol comme un milieu vivant qui est le siège de phénomènes et de formes de vie interdépendants. L'agriculture biologique ne convient pas forcément à tout le monde. En effet, certaines cultures donnent plus de fil à retordre que d'autres quand il s'agit de les produire selon les règles biologiques. Cependant, l'Ontario compte de nom-breux agriculteurs biologiques qui obtiennent de bons résul-tats. Présents dans tous les comtés, ils produisent presque tous les genres denrées. Il y avait en 1996 environ 275 ex-ploitations agricoles biologiques en Ontario. La même an-née, plus de 28 000 acres ont été consacrés à la production biologique, dont environ 1 000 acres à la production biolo-gique de fruits, de légumes ou de fines herbes (COG, 1997). Ces dernières années, ces chiffres ont augmenté d'à peu près 15-20 % par année.

| Haut de la page |

Agriculture « Durable »

On entend par agriculture « durable », « une forme d'agri-culture économiquement viable qui, à long terme, améliore la qualité du milieu naturel et le fonds de ressources naturelles nécessaires à la production agricole, satisfait les besoins fondamentaux des êtres humains en aliments et en fibres, et

améliore la qualité de vie des producteurs et de la société en général. » (American Society of Agronomy) L'agriculture biologique n'est qu'un mode d'agriculture durable parmi d'autres; en effet, cette dernière englobe de nombreux autres modes qui, au besoin, font appel à des ap-plications, au moment opportun, de quantités souvent plus faibles de produits agro-chimiques qui ne sont pas autorisés selon les normes biologiques. On peut citer à titre d'exemple les programmes de lutte antiparasitaire intégrée qui réduisent l'application des pesticides et des herbicides grâce à la pra-tique de traitements localisés sur les rangs jointe à un sar-clage dans les interlignes. L'agriculture durable repose sur le principe fondamental qu'il faut recourir aux méthodes chimiques en second lieu et non en premier pour lutter contre les ennemis des cultures et l'appauvrissement des sols.

| Haut de la page |

Raison d'être de la production

Biologique

Selon un sondage réalisé en 1986 par Agriculture Canada, deux des principales raisons qui amènent les agri-culteurs à opter pour les méthodes de production biologiques sont « la santé de leur famille » et « le fait que c'est meilleur pour le sol ». L'agriculture biologique est aussi perçue com-me un créneau de plus en plus intéressant à exploiter. Les agriculteurs s'inquiètent au sujet du milieu naturel et d'autres problèmes comme la contamination des eaux de puits, la pol-lution des rivières et des lacs, et la détérioration des sols. Les usines, les moyens de

transport et la pollution menacent le milieu naturel, que ce soit à cause des accidents ou de l'emploi normal. Dans les milieux agricoles, on se préoccupe également de réduire la consommation d'énergie; or, la fabri-cation de la plupart des produits agro-chimiques exige une quantité considérable d'énergie tirée essentiellement des combustibles fossiles. Certains agriculteurs voient dans l'agriculture biologique un début de solution à ce problème. De l'avis général des producteurs biologiques, leurs nou-velles méthodes et activités agricoles sont rentables et grati-fiantes.

| Haut de la page |

« Certifié biologique »

Un produit est dit « certifié biologique » si un organisme de certification confirme qu'il est produit suivant les normes de production biologique. Un certain nombre d'associations canadiennes ont établi des normes et inspectent les exploita-tions qui prétendent au certificat « biologique » pour vérifier si leurs normes y sont effectivement respectées. Ces normes s'alignent sur le projet de normes canadiennes de production biologique. Certaines s'assortissent toutefois de restrictions supplémentaires définies par l'organisme de certification. Les produits des exploitations biologiques certifiées portent la plupart du temps une étiquette qui témoigne de cette qua-lité. Selon l'organisme de certification, l'étiquette porte la mention « Certified Organic », « Certifié biologique », « Verified organic », « Demeter » ou autre.

| Haut de la page |

Est- ce rentable?

Vivre de la terre n'est jamais simple. Les adeptes de l'agriculture biologique renoncent volontairement à certains outils chimiques fort commodes que les autres agriculteurs continuent d'employer. Ce choix les oblige à gérer encore plus habilement leur exploitation s'ils veulent obtenir de bons résultats.

Dans le cas des céréales et des fourrages, l'adaptation à la production biologique ne pose guère de difficultés, car ces cultures exigent peu de produits antiparasitaires et de fertili-sants. Le soya s'adapte bien lui aussi, mais son désherbage est beaucoup plus complexe. Le maïs, quant à lui, n'est pas souvent cultivé biologiquement parce qu'il pose d'énormes problèmes de mauvaises herbes et de fertilité et qu'il exige beaucoup d'azote; de bons rendements sont toutefois possi-bles lorsque le maïs est semé sur un sol qui vient de porter une légumineuse fourragère ou qui a reçu du fumier. Les rendements de ces cultures sont variables et dépendent des compétences du chef d'exploitation. Pendant la période de transition, les rendements peuvent tomber à 50 % de ce qu'ils étaient auparavant, mais au bout de trois ou quatre années de transition, ils remontent habituellement pour atteindre 80 à 100 % des niveaux antérieurs.

Dans le cas des cultures légumières et fruitières, l'adop-tion d'un mode de production biologique est plus compliquée et varie d'une espèce à l'autre. Certains producteurs s'en ti-rent très bien avec des cultures données, d'autres éprouvent de sérieux problèmes. Certains insectes nuisibles et certaines maladies posent plus de problèmes dans des régions parti-culières de la province. En outre, il est des problèmes posés par certains ravageurs que l'agriculture biologique ne peut encore résoudre de façon satisfaisante. D'une manière géné-rale, en horticulture, la production biologique donne des ren-dements inférieurs à ceux de la production classique, allant de légèrement inférieurs à nettement inférieurs. Par ailleurs, de nombreux producteurs biologiques font de bonnes affaires en se chargeant eux-mêmes de transformer leurs denrées pour bénéficier de la valeur ajoutée. La fabrication de con-fitures, de gelées, de jus ou de tartes aux fruits en sont de bons exemples.

Les règles biologiques s'appliquent aussi à la production des denrées d'origine animale. Ces dernières années, la de-mande s'est intensifiée pour des produits laitiers biologiques. Les antibiotiques, les hormones de croissance et les insec-ticides sont bannis de l'élevage biologique. Si un animal ma-lade a absolument besoin d'antibiotiques, on peut lui en ad-ministrer mais on doit ensuite le séparer du reste du troupeau et le commercialiser sans l'appellation «

biologique ». Les vaccins sont autorisés seulement lorsqu'il est impossible de combattre une maladie par d'autres moyens et sous réserve de l'approbation de l'organisme de certification. Tous les organismes et substances génétiquement modifiés sont inter-dits. On autorise toutefois le recours aux techniques d'insémination artificielle et de transplantation d'embryons.

L'éleveur doit toujours vérifier auprès de son organisme de certification si le produit ou la technique qu'il a l'intention d'utiliser est permis. Quoi qu'il en soit, dans certaines pro-vinces, un certain nombre de vaccinations sont obligatoires de par la loi. Les lois fédérales et provinciales l'emportent toujours sur les normes des associations.

| Haut de la page |

Les produits biologiques se vendent- ils plus chers?

Les légumes et les fruits « certifiés biologiques » peuvent en général prétendre à un prix supérieur à celui des produits ordinaires. La différence de prix varie selon la denrée en question et selon que l'on fait affaire avec un transformateur, un grossiste, un détaillant ou directement avec le consomma-teur. Cette « plus-value » n'est pas fixée d'aucune manière et elle résulte chaque fois de la négociation entre vendeur et acheteur. Au niveau du producteur, elle varie fréquemment de 10 à 30 %. La marge peut être plus élevée au niveau de la vente au détail dans certains magasins.

Il est nécessaire d'obtenir un meilleur prix pour les pro-duits biologiques à cause des frais plus élevés (par unité pro-duite) de gestion et de travail, et à cause des rendements à la ferme plus bas. Ces différences varient selon la denrée. Cer-tains producteurs de grandes cultures, comme les céréales et les fourrages, signalent une faible variation de rendement, mais les producteurs horticoles, notamment en arboriculture fruitière, constatent une différence importante de rendement commercialisable. Les frais de commercialisation sont eux aussi plus élevés car, pour l'instant, il faut chercher soi-même les débouchés en raison de l'infrastructure qui est moins dé-veloppée que pour bien des denrées traditionnelles. Malgré tout, la demande dépasse l'offre à l'heure actuelle en ce qui concerne de nombreuses denrées biologiques de qualité sa-tisfaisante. Les grains et les fourrages biologiques ont aussi un dé-bouché puisqu'ils peuvent approvisionner en aliments pour bétail certains élevages biologiques de la province. Un bon nombre d'exploitations biologiques qui pratiquent la polycul-ture et l'élevage bénéficient d'un prix supérieur à celui du produit ordinaire, quand tout va bien, seulement pour une petite partie de leur production globale.

| Haut de la page |

Quelle est la période de transition?

Les toutes premières années de production biologique sont les plus difficiles à passer. Durant ce qu'on appelle la « période de transition », tant le chef d'exploitation que les terres doivent s'adapter au nouveau mode de production. Les populations d'insectes et de mauvaises herbes doivent elles aussi s'adapter. Étant donné la nature instable des rende-ments et le fait qu'il n'est pas toujours possible de tirer un supplément de prix parce que les produits n'ont pas été re-connus « biologiques », l'exploitation s'expose à des difficul-tés de trésorerie. C'est pour cette raison que l'on conseille habituellement aux agriculteurs de ne passer que progressive-ment à la production biologique. Le mieux est de convertir 10 à 20 % de sa superficie la première année (toujours commencer avec un de ses meilleurs champs), puis d'étendre la superficie quand on a acquis assez d'assurance et d'expé-rience dans sa nouvelle façon de travailler. Le passage pro-gressif à une production à 100 % biologique peut prendre plus de cinq ans, mais, au bout du compte, elle réussit mieux qu'une conversion brutale surtout si l'on a des contraintes financières.

| Haut de la page |

Organismes de certification

- OCIA – Organic Crop Improvement Association (Ont. #1) Inc.; Président : Harro Wehrmann;

  Att. : Bernie Fox, R.R. 1, Scotland (Ontario) N0E 1R0

  Tél. : (519) 443-6509

  Téléc. : (519) 443-4081

  Internet : http://www.ocia.on.ca/

L'OCIA compte plus de 60 sections locales dans le mon-de (la plupart en Amérique du Nord). Cette association certifie les exploitations agricoles biologiques d'après ses normes et utilise la marque « Certified Organic™ ». Elle publie aussi un bulletin à l'intention de ses membres. Voici le symbole utilisé par l'OCIA. D'autres associa-tions peuvent avoir un symbole différent.

- OCIA – Organic Crop Improvement Association

  (Ont. #2);

  Att. : Bill Pronto, C.P. 16, Wabigoon (Ontario) P0V 2W0

  Tél. : (807) 938-2380

L'OCIA #2, la section locale pour le nord de l'Ontario, se spécialise dans les cultures indigènes comme le riz sauvage et le bleuet.

- OCPP – Organic Crop Producers and Processors Ontario Inc.; OCPP/Pro-Cert Canada Inc.;

  Att. : Larry Lenhardt, R.R. 1, 1099, ch. Monarch, Lindsay (Ontario) K9V 4R1

  Tél. : (705) 324-2709

  Téléc. : (705) 324-4829

  Courriel : ocpp@lindsaycomp.on.ca

L'OCPP fournit une certification biologique et l'OCPP/Pro-Cert fournit des services de vérification au delà de la ferme, aux transformateurs et producteurs clients au Canada, aux États-Unis et au Japon.

L'organisme utilise le symbole « Vérifié biologique™ » pour indiquer que le produit a été vérifié ou certifié bio-logique. On trouve ci-dessous le symbole utilisé par l'Organic Crop Producers and Processors Inc. (OCPP).

- QAI – Quality Assurance International, succursale canadienne :

  Att. : Tomás Nimmo, 115, 1 re rue, bur. 450, Collingwood (Ontario) L9Y 4W3

  Tél. : (705) 444-0923

  Téléc. (705) 444-0380

  Courriel : organix@georgian.net

- SBDFG – Society for Bio-Dynamic Farming and Gardening in Ontario;

Président : Ulli Hack;

Att. : Peter Linke, 162, rue Church, Orangeville (Ontario) L9Y 4W3

Tél. : (905) 941-4525

La B.D. Society certifie les producteurs en vertu de ses propres normes et appose la certification « Demeter » sur leurs produits.

| Haut de la page |

Sources d'information

- CCCPB – Conseil consultatif canadien de la production biologique; Président : Gordon Hamblin;

  Att. : Robert McDonald, 910, 7 e avenue S.-O., bur. 610, Calgary (Alberta) T2P 3N8

  Tél. : (403) 266-1122

  Téléc. (403) 261-3955

  Internet : http://www.gks.com/coab/index.html

Le CCCPB est un organisme consultatif dont le mandat est de représenter les organismes de certification cana-diens dans le but d'établir des normes de production bio-logique.

- COG – Canadian Organic Growers Inc., C. P.6408, succ. J, Ottawa (Ontario) K2A 3Y6

  Tél. : (705) 444-0923

  Téléc. : (705) 444-0380

  Internet : http://www.gks.com/cog/

  Courriel : organix@georgian.net

Sections locales à Ottawa, à Toronto, dans les régions de Durham, de Kawartha, de Perth-Waterloo-Wellington, de Wentworth-Burlington, de Niagara et d'Essex-Kent ainsi qu'ailleurs au Canada. Sa revue trimestrielle, *Cognition*, et sa bibliothèque de plus de 800 titres avec comptoir de prêt informent les producteurs biologiques.

- PAÉ – Projets pour une agriculture écologique C.P. 191, Collège Macdonald, 21111, ch. Bord-du-lac, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1C0

Centre de ressources situé au Collège Macdonald (Uni-versité McGill). Offre un certain nombre de services, notamment de l'information technique et des recherches de documentation.

- EFAO – Ecological Farmers Association of Ontario;

  Président : Hubert Earl

  C.P. 127, Wroxeter (Ontario) N0G 2X0

  Tél. : (519) 335-3357

Téléc. : (519) 335-3516

Internet : http://www.gks.com/efao/index.html

Groupe essentiellement d'éducation, dont les membres échangent leurs idées par des rencontres et un bulletin.

- MAAARO – Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario 1, ch. Stone O., Guelph (Ontario) N1G 4Y2

Chaque région de la province possède un bureau du MAAARO. Des conseillers se tiennent à la disposition des agriculteurs pour répondre à leurs questions sur la plupart des aspects de l'agriculture, notamment de l'agri-culture biologique et de l'agriculture durable.

| Haut de la page |

| Page d'accueil des Cultures |

| Site principal | Commentaires | Recherche | Plan du site | English |
| Page d'accueil | Nouveautés | Calendrier | Produits | Communiqués |

Ontario
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou
exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.

Vos commentaires et questions techniques à: crops@omafra.gov.on.ca
©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000
Dernières modifications : 30 juin 2000